

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

N°DOSSARD

COURSE CHOISIE : 5 kms            10 kms

NOM.....

PRENOM.....SEXE : H ou F

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE :.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

**OBLIGATOIRE** : *(fournir la photocopie de votre licence de la saison en cours)*

NUMERO DE LICENCE.....

CLUB.....

*Pour les non-licenciés, fournir un certificat médical (version papier : détail dans le règlement) ou pour les mineurs un questionnaire complété avec uniquement des réponses négatives (questionnaire se trouvant sur le site disponible sur demande à [Association.initiative.eperlecques@outlook.fr](mailto:Association.initiative.eperlecques@outlook.fr))*

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**

Signature des parents (pour les mineurs) :

Signature du coureur :

Pour tous renseignements contacter :

INITIATIVE EPERLECQUES : 07.66.42.14.66

***Association.initiative.eperlecques@outlook.fr***



**ORGANISE**

**LA 37 EME EDITION  
DES « FOULEES EPERLECQUOISES »  
DIMANCHE 6 AOUT 2023**



**Distances**

5km : départ 9h30

10km : Départ 10h



Tous renseignements : [Association.initiative.eperlecques@outlook.fr](mailto:Association.initiative.eperlecques@outlook.fr)

Tel 07 66 42 14 66

### Rappel des catégories

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	DISTANCES	HEURE DE DEPART DE LA COURSE
<b>MASTERS</b>	Nés en 1988 et avant	5 et 10 kms	<b>9h30 ou 10h</b>
<b>SENIORS</b>	De 1989 à 2000	5 et 10 kms	<b>9h30 ou 10h</b>
<b>ESPOIRS</b>	De 2001 à 2003	5 et 10 kms	<b>9h30 ou 10h</b>
<b>JUNIORS</b>	2004 et 2005	5 et 10 kms	<b>9h30 ou 10h</b>
<b>CADETS</b>	2006 et 2007	5 et 10 kms	<b>9h30 ou 10h</b>
<b>MINIMES</b>	2008 et 2009	5 kms	<b>9h30</b>

### Règlement des « FOULEES EPERLECCOISES »

« Initiative Eperlecques » organise le Dimanche 6 aout 2023, les 37 èmes "Foulées Eperlecquoises". **La course de 10 km compte pour le challenge CAPSO.**

Cette course est ouverte à tous les coureurs, (à partir de cadets) nés en 2007 et avant

#### LICENCE OU CERTIFICAT MEDICAL :

Conformément aux dispositions des articles R. 331-6 à R.331-17 du code du sport et R. 411-29 à R. 411-31 du code de la route. Ainsi que la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA)

Toute participation à une compétition est soumise à la remise d'une photocopie obligatoire par les participants à l'organisateur :

- Soit d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- Soit d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- Soit d'un **certificat médical de non - contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les participants étrangers, y compris ceux engagés par un agent sportif d'Athlétisme, sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

L'organisateur, en possession d'un justificatif d'aptitude valide, décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du participant.

L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité des justificatifs d'aptitude transmis et ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de falsification de l'un de ces derniers.

**En ce qui concerne les mineurs, possibilité de fournir en lieu et place du certificat médical un questionnaire de santé où il sera répondu « NON » à toutes les questions. Ce questionnaire est disponible sur le site d'INITIATIVE EPERLECQUES et peut être demandé par mail à l'adresse suivante : [Association.initiative.eperlecques@outlook.fr](mailto:Association.initiative.eperlecques@outlook.fr)**

**DEPART :** Eperlecques. - proximité rue Bleue Maison

**ARRIVEE :** rue bleue-maison à Eperlecques.

### **INSCRIPTIONS :**

**Par internet :** [://www.helloasso.com/associations/initiatives-eperlecques/evenements/inscription-les-foules-eperlecquoises-2023](http://www.helloasso.com/associations/initiatives-eperlecques/evenements/inscription-les-foules-eperlecquoises-2023)

**Par courrier :** Bulletin d'inscription accompagné de la photocopie de la licence ou du certificat médical. Joindre la participation pour un montant de **8 euros pour le 10 km et 6 euros pour le 5 km**, à l'adresse suivante *Initiative Eperlecques 4 rue de la mairie Maison des associations 62910- Eperlecques*

**La veille de la course :** le samedi 5 aout 2023 à DECATHLON Longuenesse de 14h00 à 18h00

**Le jour de la course :** Fin des inscriptions : 20 minutes avant le départ (2€ de majoration)

### **RETRAIT DES DOSSARDS :**

Le samedi 5 aout 2023 à DECATHLON Longuenesse de 14h00 à 18h00

A l'école de « Bleue Maison » à Eperlecques le dimanche 6 aout à partir de 8h

### **DISTANCES :**

5 km : départ 9h30                      10km : départ 10h00.

### **RECOMPENSES :**

Primes (bons d'achat) ou lots seront remis à l'issue des épreuves (présence obligatoire).

### **SECURITE :**

La sécurité sera assurée par la « Croix Blanche de Licques » et les signaleurs.

L'accompagnement « vélos » est interdit ».

Le parcours ne pouvant être interdit à toute circulation, les concurrents sont tenus de se tenir sur le côté droit de la chaussée.

**ASSURANCE :** GENERALLI Assurance

### **DROIT A L'IMAGE :**

**Chaque participant, en signant le bulletin d'inscription, signera la déclaration suivante:**

« Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette course.

J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cette épreuve et sur lesquels je figurerai, notamment les résultats ».